



COLLÈGES ET JEUNESSE

Journée de clôture des contrats des volontaires en Service civique de 2025-2026

Depuis 2016, le Conseil départemental du Gard a accueilli plus de 350 jeunes en service civique sur de multiples missions. Les jeunes engagés ont pu s'impliquer auprès de la population et mener de nombreuses actions dans l'éducation pour tous, la solidarité, la culture, le sport, l'environnement...

Publié le 26/05/2026 -- Temps de lecture: 15 minutes



L'intérêt général est au cœur des missions du Conseil départemental du Gard. Permettre aux jeunes d'effectuer un Service civique au sein de notre collectivité ou dans d'autres structures partenaires, est une plus-value à la fois pour les jeunes et pour notre collectivité. En 2026, nous célébrons les 10 ans de l'entrée du Conseil départemental du Gard dans ce dispositif. Nous sommes donc satisfaites que le Conseil départemental leur donne le choix de rendre service aux Gardoises et aux Gardois au travers de nombreuses missions qui feront d'eux des acteurs citoyens. C'est une expérience enrichissante et formatrice pour leur avenir

Françoise Laurent-Perrigot,

Présidente du Conseil départemental du Gard

Amal Couvreur,

Vice-présidente déléguée à la Politique de la ville

En 2025-2026, le Conseil départemental du Gard a proposé 18 missions, et a recruté 26 Services civiques.

Missions de Service civique du Conseil départemental du Gard :

- Coanimer un réseau social d'insertion
- Coanimer un réseau de partenaires concourant à l'insertion des jeunes et favoriser l'information sur l'offre d'insertion du territoire auprès du public
- Ambassadeur des musées du Gard - Musée de Pont-Saint-Esprit
- Ambassadeur du gaspillage alimentaire dans les collèges gardois
- Améliorer l'accessibilité aux contenus diffusés sur le site internet des Archives départementales
- Valorisation de l'engagement citoyen des jeunes par le Service civique
- Ambassadeur d'accueil et de facilitation à l'accueil des Archives départementales
- Favoriser l'accès aux archives pour tous et accompagner les publics (salle de lecture)
- Participer au nouveau projet de recueil des archives orales des Gardois
- Contribuer à la mise en place de projets s'inscrivant dans la politique sportive départementale
- « Reporter » des actions en lien avec l'animation sociale sur le territoire gardois
- Accompagner les projets environnementaux du Conseil départemental des jeunes
- Dynamiser un espace social partagé, Espace Diderot - Service Politique de la ville
- Faire connaître l'action culturelle du département et encourager la participation de tous
- Mesurer la satisfaction des usagers et proposer des pistes d'améliorations de la Maison Départementale des Personnes Handicapées MDPH du Gard

Intermédiation

- Mission portée par la commune de Roquemaure : Accompagnement social et animation de proximité
- Mission portée par la commune de Remoulins : Surveiller et préserver l'environnement communal de Remoulins
- Mission portée par le CDG30 : Accompagner les collectivités territoriales dans la sensibilisation et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap

La prochaine campagne de recrutement pour la promotion 2026-2027 débutera en septembre.

Les missions seront à retrouver sur le site internet national officiel : service-civique.gouv.fr

À quoi sert le service civique ?

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le Service civique s'effectue en France ou à l'étranger. Il est indemnisé 619,93 € par mois.

Il permet de s'engager dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité.

10 domaines d'action sont proposés au niveau national : solidarité, environnement, sport, culture et loisirs, éducation pour tous, santé, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, citoyenneté européenne.

Quelle plus-value pour les jeunes ?

Les services civiques doivent obligatoirement suivre une formation civique et citoyenne qui comprend des modules abordant des thématiques liées à la citoyenneté, comme la lutte contre les discriminations, l'égalité femme/homme, la démocratie, le développement durable, etc. De plus, chaque jeune doit également suivre la formation aux premiers secours durant son engagement.

D'autres types de formation peuvent être proposés par les organismes d'accueil en complément de la formation civique et citoyenne. Par exemple, le Conseil départemental donne la possibilité à ses jeunes en service civique de financer leur formation au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). 5 jeunes l'ont passé cette année.

La collectivité a également mis en place des débats avec les Conseillers départementaux sur différentes thématiques comme la santé mentale, l'engagement, le devoir de mémoire ainsi qu'une formation sur « la valorisation de l'engagement en service civique dans son parcours ».

- **Découvrez l'actualité des services civiques du Gard sur : servicecivique.gard.fr**



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76